

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le mercredi 15 juillet deux mille vingt à dix-neuf heures.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Pascal Bernier, conseiller no 3
M. Gilles Bernier, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absent : M. Alexandre Duval, conseiller no 2
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Beauchamp.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Linda Langlais, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-07-100 Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. PAVAGE RANG BORD-DE-L'EAU SUD DEVIS

Considérant la réception des plans et devis pour les travaux de pavage Rang Bord-de-L'Eau Sud,
Le conseil demande des correctifs au plan et devis.

4. PONCEAU RANG BORD-DE-L'EAU NORD SOLUTION

20-07-101 Considérant la problématique de la structure de chemin vis-à-vis le ponceau rang Bord-de-L'Eau Nord;

Considérant les procédures annulées concernant l'étude géotechnique de sol pour le ponceau rang Bord-de-L'Eau Nord;

Considérant la visite supplémentaire du service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains sur les lieux afin de trouver une solution différente et moins coûteuse;

Considérant la réception de la recommandation de l'ingénieur de la MRC des Maskoutains qui consiste à réaliser l'étude géotechnique de stabilisation du talus en procédant à des carottages, et ce, malgré son coût à près de 25 000\$;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Considérant qu'il s'agit de la seule façon de faire afin de reconnaître la vraie problématique du pourquoi de l'affaissement de la structure, et que, celle-ci doit être faite à court terme afin d'assurer la protection des usagers de la route;

En conséquence il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains à procéder à l'étude géotechnique de stabilisation du talus en procédant à des carottages.

20-07-102

5. DEMANDE D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU-DOSSIER 117, 4 e RANG NORD

Considérant que monsieur Eric Tremblay a déposé une demande d'intervention dans le cours d'eau au 117, 4e rang Nord;

Considérant que suite à la visite de l'inspecteur monsieur Samuel Grenier, celui-ci a constaté la présence de sédimentation, écoulement difficile et décrochement de berge;

En conséquence, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre la demande à la MRC des Maskoutains.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-07-103

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h15.

Maire

Directrice générale